



le loubéjournal

n° 3

juin 2022

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

LE MOT DU MAIRE

Les beaux jours sont là, il est important de rappeler les quelques règles qui feront qu'il fait bon vivre ensemble dans le village où nous avons choisi de résider pour sa tranquillité.



LES NUISANCES SONORES

Je vous rappelle qu'il n'est pas autorisé de faire du bruit à n'importe quelle heure de la journée, mais bien sûr plus particulièrement le soir et évidemment la nuit. Il faut penser à tous ceux qui se lèvent de bonne heure, ceux qui sont malades, les jeunes enfants et moins jeunes qui souhaitent faire une sieste réparatrice et tout simplement ceux qui aiment le calme. Vous trouverez en page 3 un rappel de l'arrêté préfectoral qui régit les nuisances sonores

L'ESPACE PUBLIC N'EST PAS UN CROTTOIR !!

Aux propriétaires de chiens, veuillez les garder chez vous et ne pas les laisser divaguer, nous constatons de plus en plus de déjections sur le terrain face à l'école. Chaque propriétaire doit ramasser les excréments de son chien.

LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS

Il faut respecter les règles du code de la route. La traversée du village et de certains hameaux ressemblent plutôt à un circuit de vitesse, le STOP devant l'église est régulièrement grillé. Le village de LAROUQUETTE est le lieu de tous les excès en matière de vitesse. Les mobylettes avec le pot d'échappement trafiqué ressortent avec le soleil etc. etc....

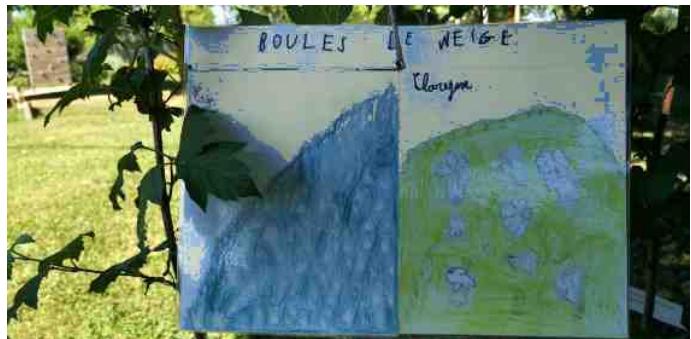
L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Avec le conseil municipal, nous avons décidé de continuer à aménager le village avec de nouveaux jeux, plus d'espace ombragé avec mise à disposition de tables de pique nique.

Nombre d'entre vous m'ont félicitée pour l'entretien du village, mais Le Maire tout seul ne peut rien sans le civisme de chacun, c'est le message que je souhaite vous faire passer.

ESPACE PUBLIC

Avec l'aide des élèves de cours élémentaire de notre école, nous avons planté quelques arbres sur les extérieurs du stade. En complément les enfants ont travaillé en classe à l'illustration des essences choisies.



Le portique derrière la salle des fêtes a été équipé d'une balançoire nid.

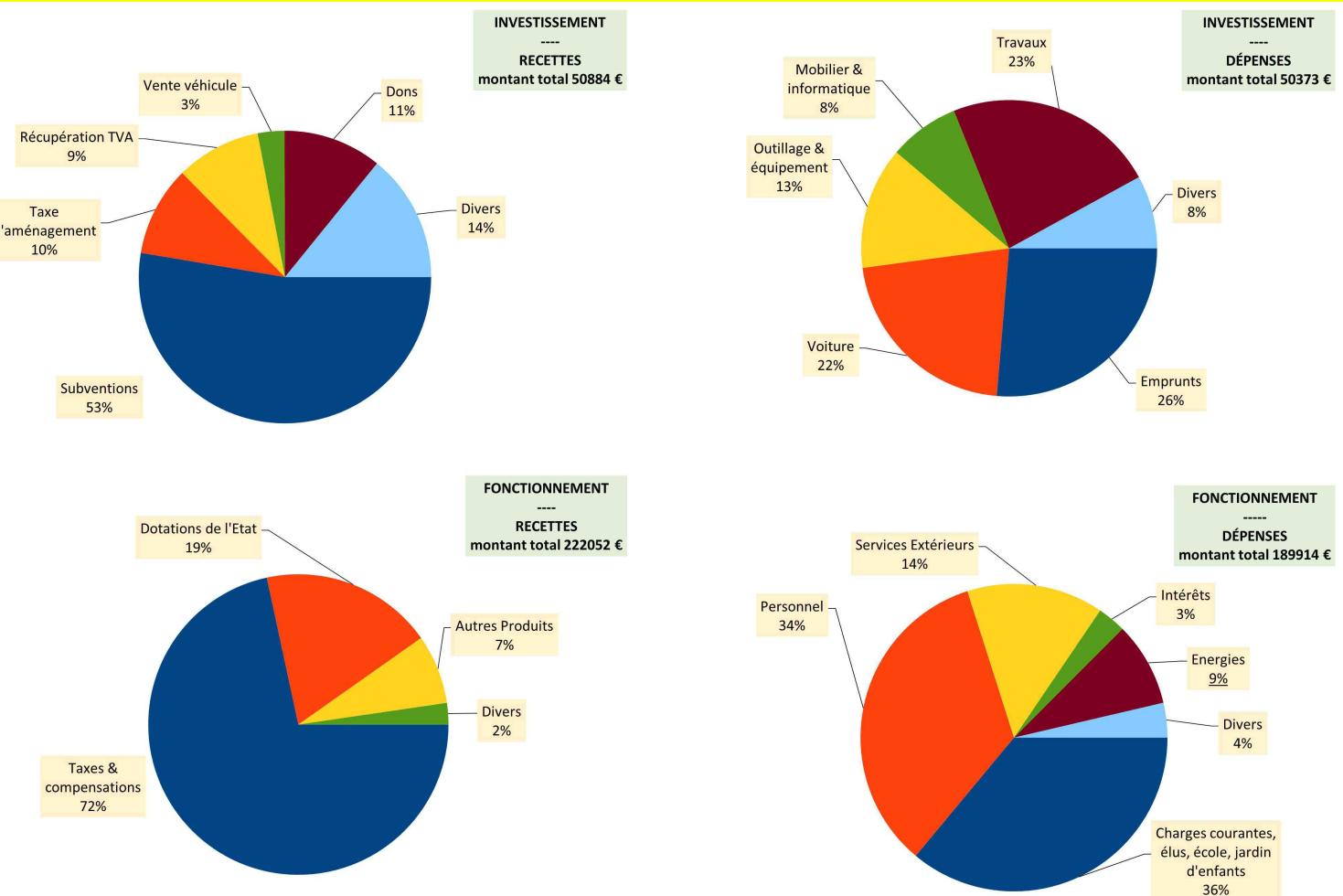


Deux tables occupent l'espace vert du Bourg . Une troisième les rejoindra bientôt. Des poubelles

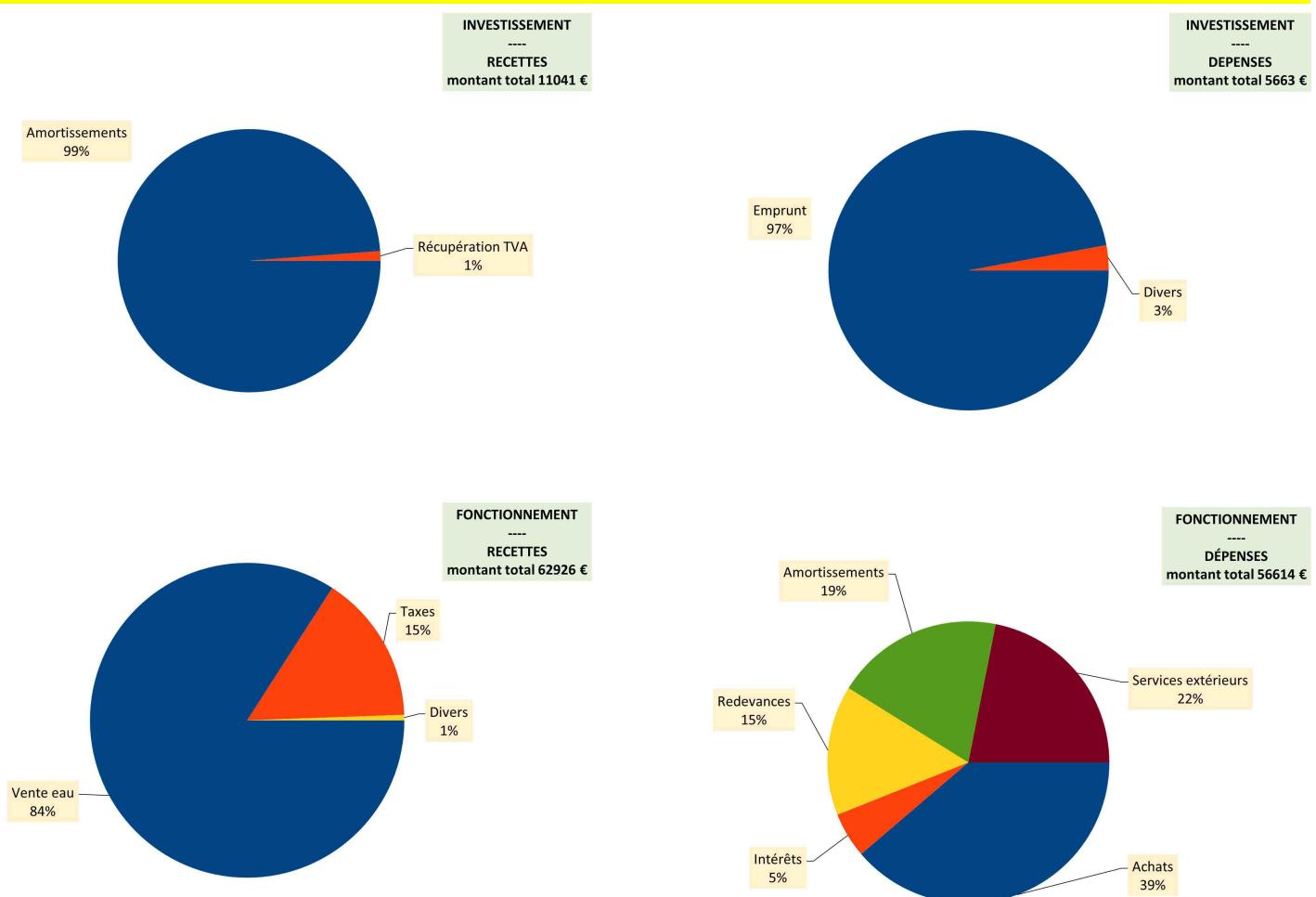


permettant le tri enrichiront l'ensemble qui accueillera prochainement des jeux pour enfants.

BUDGET DE LA COMMUNE



BUDGET DE L'EAU



Le 15 mars, le conseil municipal a approuvé le budget de la commune à l'unanimité.

Quelques semaines auparavant, M. Montourcy, inspecteur des Finances Publiques chargé des relations avec les collectivités avait présenté une analyse détaillée des comptes de la commune.

Il a mentionné une gestion saine des budgets, souligné des dépenses bien maîtrisées et observé un accroissement de la capacité d'autofinancement.

DÉCLARATIONS D'URBANISME

Malgré le contexte sanitaire, la mairie a été sollicitée en 2021 pour des documents et autorisations d'urbanisme :

- 12 demandes de Certificats d'Urbanisme Informatifs (CU pour le zonage et les servitudes) ou opérationnels (capacité énergétique disponible pour la parcelle)
- 13 Déclarations Préalables (DP pour agrandissements ou constructions jusqu'à 20 m², abris de jardin, clôture, piscine <10m², modifications de façades...)
- 8 Permis de Construire (PC pour toute construction nouvelle de plus de 20 m²)

Une autorisation (DP ou PC) est obligatoire pour tous travaux de modification des bâtiments (affectation des locaux ou des surfaces à l'intérieur des locaux, extension y compris par surélévation, vérandas, garage ou appentis ...), pour l'installation d'abri de jardin, piscine, clôture, panneaux solaires, etc...

Le permis de construire ne peut être accordé que si les travaux projetés sont conformes aux règles du PLU en vigueur dans la commune : utilisation des sols, implantation, destination, nature, architecture, dimensions, assainissement, aménagement des abords, accessibilité aux réseaux...

Ces autorisations ont une durée de validité de 3 ans avant le début des travaux, prorogeable deux fois un an. Aucun délai n'est applicable à l'achèvement des travaux, cependant leur interruption pendant plus d'un an rend caduque le permis.

Les demandes sont traitées par le service Urbanisme de Cauvaldor pour le compte de la mairie qui contribue financièrement ainsi :

- 24 € pour CU informatif
- 37 € pour CU opérationnel
- 75 € pour DP
- 107 € pour PC
- 135 € pour Permis d'Aménager (lotissement)
- 85 € pour Permis de Démolir

EN CONCLUSION, TOUJOURS PRENDRE CONTACT AVEC LA MAIRIE AVANT TOUT TRAVAUX

EAU POTABLE

Le syndicat AEP nous a fourni 34651 m³ d'eau. Le total des relevés de compteurs de la commune s'élève à 22572 m³. La différence (12079 m³) représente le cumul de fuites sur le réseau assez ancien et de sous comptages probables liés à l'âge de nombreux compteurs.

Les fuites identifiées ont été réparées et certains compteurs changés pour un montant de 7100 €.

Concernant le prix d'achat de l'eau, la part de cotisation de chaque abonné au syndicat AEP reste à 8,44 €.

Le prix du m³ augmente de 0,16 € pour atteindre 0,791€ auxquels il faut ajouter 0,33 € revenant à l'Agence Bassin Adour Garonne.

L'abonné quant à lui paiera outre les 74 € d'abonnement au compteur 1,36 € par m³. La différence permet de compenser les pertes et d'effectuer les travaux d'entretien, d'extension et de modernisation du réseau. Un programme de remplacement des compteurs les plus anciens sera lancé à l'automne.

Désormais la facturation se fera en deux étapes : abonnements au mois de juin et consommation en novembre.

CHEMINS DE RANDONNÉE

Après plusieurs journées de débroussaillage et avec l'aide de plusieurs bénévoles, l'ouverture du chemin com-



munal qui relie Durand à Puymule a pu être finalisée. Des randonneurs qui l'ont emprunté ont apprécié le travail réalisé.



À ce jour, nous devons encore engager le débroussaillage de la liaison entre Puymule et le Claux, avec un retour sur notre commune. Sur le secteur de Pech Lacombe, la dernière partie du chemin communal doit être ouverte pour rejoindre Durand.

ESPACE ASSOCIATIONS

CLUB DE PÉTANQUE, LA BOULE DE ST MICHEL

Les activités revenant à la normale, nous avons déposé nos demandes de licences (26 à ce jour) au Comité CD 46, qui nous a envoyé le calendrier des épreuves prévues cette année. Tous les championnats CD 46 et concours proposés restent aux dates de années précédentes. Cela nous engage à de nombreux déplacements, ainsi que pour le championnat des vétérans, seniors, féminines et jeunes. Le championnat des clubs seniors à 5 participants dans la poule se déroulera en septembre. A St Michel, nous organiserons 4 concours : le 12 mai, 17 juillet, 4 août et le 8 septembre. Le vide grenier se déroulera le 6 août et l'aligot en octobre.

COMITE DES FÊTES

Pour 2022, le Comité Des Fêtes de Saint Michel Loubéjou vous présente son programme de festivités avec cette année une nouveauté.

Le 24 avril, la traditionnelle chasse aux œufs a eu lieu au cœur du village pour ravir e les petits allant de cachette en cachette pour tenter de découvrir les fameuses poules et œufs en chocolat tant appréciés.

Le 11 juin, nous poursuivrons les festivités par la fête du pain qui débutera dès le matin par la préparation de la pâte au four de Bazou. Toutes vos pâtisseries seront les bienvenues et cuites au four à bois. Nous pourrons tous nous retrouver à partir de 19h à la salle des fêtes autour d'un repas préparé principalement au feu de bois. Le 2 juillet, le Comité des Fêtes a le plaisir de vous présenter la nouveauté 2022. Le feu de la Saint Jean en musique. Cette soirée débutera dans le centre du village où vous pourrez vous restaurer grâce aux délicieux produits d'artisans locaux. Un premier Groupe Lotois, Quo Vai Bulhir, enchaînera ses compositions pendant un peu plus d'une heure pour ensuite, laisser la place à un feu de la Saint Jean tout en surprise. Matronome, un second groupe lotois prendra le relais pour 2h de reprises et d'ambiance assurée.

Enfin, une marche est prévue à l'automne (date à fixer) pour découvrir Saint Michel et ses chemins.

Le Comité des fêtes a donc le plaisir de vous proposer ses différentes activités et compte sur vous tous pour y participer avec vos proches et vos amis.

Au plaisir de se retrouver pour de bons moments de convivialité !

A très vite !

Retrouvez le Comité sur sa page Facebook : "Comité des fêtes de Saint Michel Loubéjou "

[WWW.facebook.com/groups/898999297433559](https://www.facebook.com/groups/898999297433559)

LE CLUB BEL HORIZON EN 2022

Après la relance du club intervenue dès le mois d'août 2021, le club a repris ses activités en 2022 avec la volonté de proposer à ses adhérents des projets leur permettant de renouer des liens so-ciaux qui avaient tant fait défaut pendant de longs mois.

Adopté par l'Assemblée générale du 20 février, la programmation de l'année est donc la suivante :

- Jeudi 17 mars : 50 adhérents ont assisté à la pièce « Noces de Rouille » au théâtre côté Rocher de Rocamadour.
- Dimanche 27 mars : repas du club.
- Jeudi 14 avril, les membres du club présents ont découvert les activités industrielles et minières de DECAZEVILLE ainsi que les œuvres d'artistes de renom sur les murs de la ville et apprécié le menu Estofinade servi à Almont les Junies.
- Vendredi 22 avril, les marcheurs ont été invités à faire une randonnée du Puy Delfau (Gintrac) au gouffre de Padirac avec retour. 2 autres marches sont prévues : les 3 juin et 12 octobre.
- Mercredi 25 mai après-midi, a eu lieu la dictée, exercice renouvelé le mercredi 12 octobre.
- Mercredi 1er juin : visite du château et de l'église d'ASSIER.
- Jeudi 30 juin : promenade en gabarre sur la Dordogne et visite guidée du château de Fénelon.
- Mercredi 3 août : apéritif dinatoire à Saint-Michel, les non adhérents sont invités.
- Jeudi 15 septembre : barrage de Bort les Orgues.
- Jeudi 6 octobre : repas gastronomique à la grange de la croix du Roc à Saint Pantaléon de Larche.
- Vendredi 11 novembre : repas traditionnel à Saint-Michel.

Deux voyages sont proposés : MADEIRE du 16 au 23 juin 2022 et la NORMANDIE (plages du débarquement, Mont Saint-Michel) du 5 septembre au 9 septembre.

Enfin, grâce à la générosité des membres et des entreprises, artisans commerçants de la commune et des environs, à l'investissement des bénévoles, le grand loto du club a pu se tenir le dimanche 15 mai. Le premier lot : bon d'achat de 150€ et de nombreux lots et bons d'achat, paniers et sacs garnis ont comblé les gagnants. Plusieurs nouveaux adhérents se sont inscrits et nous serions particulièrement heureux d'accueillir de nouveaux Saint- Michellois.

Nous sommes ouverts à toute nouvelle proposition nous permettant de développer nos animations sur la commune.

JARDIN D'ENFANTS

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie du Jardin d'enfants, pensez à l'inscrire au plus tôt, les places -au nombre de 16- étant attribuées par ordre d'inscription. Cette structure gérée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Loubressac, Prudhomat et Saint Michel Loubéjou, installée à Prudhomat accueille des enfants de 2 à 4 ans issus du territoire de Cauvaldor. **Contact : 05 65 10 80 99**



LE VITRAIL SAINT JEAN A SOLIDEMENT REPRIS PLACE DANS L'ÉGLISE APRÈS UNE SOIGNEUSE RESTAURATION. LES ÉLÉMENTS DE LIAISON ENTRE LES FRAGMENTS DE VERRE AINSI QUE LES FIXATIONS ONT ÉTÉ INTÉGRALEMENT REFAITS.

LE BRUIT A SES HEURES !

À cette page encore nous revenons sur ce sujet : les nuisances sonores. Régulièrement nous sommes interpellés au sujet de tondeuses, débroussailleuses ou autres machines à moteur fonctionnant à des moments où le calme est de mise. L'arrêté préfectoral en vigueur dans le Lot précise d'une part que "en tout lieu public ou privé, tout bruit excessif par son intensité, sa durée ou sa répétition émis sans nécessité ainsi que par manque de précaution est interdit de jour comme de nuit". Des dérogations sont possibles, accordées par le Maire. D'autre part, pour ce qui concerne les tondeuses et autres engins à moteur nécessaires à l'entretien des espaces verts ou au bricolage dans les propriétés privées, leur utilisation doit se limiter :

- les jours ouvrables de 8h 30 à 12h 00 et de 14h 30 à 19h 30
- les samedis de 9h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 19h 00
- les dimanches et jours fériés de 10h 00 à 12h 00

NAVETTE BUS SAINT CÉRÉ - BIARS

Biars sur Cère	Saint Michel Loubéjou	Saint Céré
8h 00	8h 14	8h 23
9h 00	9h 14	9h 23
12h 30	12h 44	12h 53
17h 10	17h 24	17h 33
18h 10	18h 24	18h 33

Depuis le 1er septembre, la région organise une ligne de bus régulière entre Saint-Céré et Biars-sur-Cère accessible à tous du lundi au vendredi toute l'année. De Saint-Céré vers Biars, il y a quatre trajets quotidiens de 8.5 km, d'une durée de 23 mn desservant Saint-Céré bourg, Saint-Jean-Lespinasse Le Claux, **Saint-Michel-Loubéjou Croix Blanche**, Bretenoux parking Bac de Cère, Biars Carlat, Gagnac voie accès Andros, Gagnac zone industrielle, Biars gare SNCF.

Le billet coûte 2 € à l'unité, 15 € par carnet de 10 ; l'abonnement mensuel 40 € (20 € pour les moins de 26 ans), annuel 390 € (195 € pour les jeunes).

Saint Céré	Saint Michel Loubéjou	Biars sur Cère
7h 30	7h 39	7h 53
8h 30	8h 39	8h 53
13h 30	13h 39	13h 53
17h 40	17h 49	18h 03

FEUX DE DÉCHETS VERTS

Afin de contribuer à la préservation de notre environnement, il est important de ne pas faire brûler les déchets. Pour comparaison, le brûlage à l'air libre de 50 Kg de déchets verts équivaut en terme de rejet de particules dans l'atmosphère à parcourir 14000 Km avec une voiture essence récente. Les déchets verts [produits en dehors de l'exploitation par les professionnels des espaces agricoles] font partie de la catégorie des déchets ménagers dont le brûlage est interdit et possible d'une amende jusqu'à 450 €.

Dans les jardins, des solutions alternatives telles le broyage et le compostage* sont facilement applicables, tout comme le dépôt en déchetterie.

*Le SYDED met à notre disposition des composteurs. Vous pouvez vous adresser à la mairie ou à la déchetterie.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après le transfert de compétence à Lot Energies (FDEL) pour la maintenance de l'éclairage public, le conseil municipal réfléchit à comment le faire évoluer pour répondre à plusieurs objectifs :

- maintenir
 - un confort de circulation dans les zones agglomérées,
 - la sécurité sur certaines intersections
- réduire
 - les coûts pour la collectivité, en électricité et en dépenses d'entretien et de maintenance,
 - la quantité d'énergie consommée,
 - le niveau de pollution du ciel nocturne.

MANGER A SAINT MICHEL



Serait-ce qu'ils trouvaient les Saint michélois maigrichons ? Toujours est-il que plusieurs commerces alimentaires et de restauration ont élu notre commune pour se poser.

Chaque vendredi, **Lucie** arrête son camion à Puymule puis devant l'église vers 14h 00. Un tuut-tuuut la signale. Le hayon levé découvre viandes de boeuf et d'agneau, fromages, oeufs, légumes et fruits, épicerie. Et non contente de

proposer une belle gamme à notre choix, elle prend aussi des commandes.



Peter fume, mais dans sa caravane, ça ne sent pas la clope! Ça hume le marin, l'aquatique dans des tons de rose et d'orange. Truites et saumons en fines tranches et blinis élaborés par ses soins occupent son étal. Vous pouvez commander ou le retrouver sur les marchés de

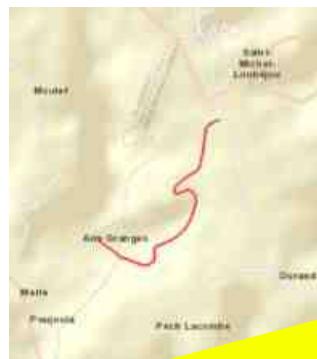
Bretenoux (mardi et samedi matin) et Prudhomat (mardi en fin d'après-midi).



RÉNOVATION VOIES COMMUNALES

L'augmentation conséquente des matières premières a conduit Cauvaldor à réduire le kilométrage de voirie

refaite sur l'ensemble du territoire. Malgré ce contexte, les travaux prévus cette année pour la route de Lagineste sont maintenus dans leur intégralité pour un montant de 44198 €.



La panisse, vous connaissez ? C'est une spécialité marseillaise à base de farine de pois chiche cuite en friture. Et le burger ? un sandwich d'origine... allemande (Hambourg) de forme ronde. Chez **Paniss'Burger**, on aime ses origines tout autant que le Lot. Alors on associe soigneusement produits locaux et spécialité méditerranéenne pour les proposer à consommer sur place [à coté de Gel 2000] ou à emporter.



LES NAISSANCES, LES MARIAGES, LES DÉCÈS

Nous avons la joie d'accueillir *Luz, Augustin et Rosalie*, nés ces derniers mois.

Mme Muriel Morel et M. Lino Fernandes se sont mariés le 16 avril.

Nous ont quitté M. Michel Blanc, Mme Marie-Jeanne Lescure, Mme Lucienne Payrol, M. André Missigoi, M. Bernard Thocaven, Mme Henriette Bernard.